



N°19
12/09/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoît VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr

Tomates abris froids :
Geoffrey MONNET - CA 86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage / Edition Nord NA*

*N°X du
JJ/MM/*



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tomate en sol, sous abris froids

- **Tuta absoluta** : confirmation que certaines exploitations du Poitou (indemnes jusqu'à cette campagne) sont très fortement touchées par ce parasite cette année. Désormais, les cultures de tomate de la Charente-Maritime et de la Vienne sont durement impactées.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : le vol d'automne semble avoir débuté. Durant la dernière période, le risque reste en dessous du seuil de nuisibilité.
- **Septoriose sur céleri** : risque annoncé pour les trois secteurs de Mansle (16), Trizay (17) et Mirebeau (86).

Alliacées

- **Mouche mineuse** : sur deux des sites de suivis ciboulette, on note des piqûres de nutrition. Cette mouche semble reprendre son activité. A confirmer la semaine prochaine.
- **Teigne du poireau** : cette semaine, les captures sont faibles. Cependant, suite à l'activité des semaines précédentes, des dégâts sont susceptibles d'apparaître.

Une plante à surveiller : l'Ambroisie

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers la liste actualisée « produits de biocontrôle »

Tomate en sol, sous abris froids

Pour les cultures en sol, d'un point de vue de la production, les situations sont actuellement disparates : soit des potentiels de production encore significatifs, soit des « récoltes écourtées » en raisons de stress subis par le second épisode de canicule et/ou la problématique *Tuta absoluta*.

- **Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)**

La campagne est généralement bien avancée, désormais le piégeage n'est plus vraiment nécessaire et l'on connaît la progression du parasite durant cette campagne. L'insecte est encore très actif, sur la façade Atlantique (Îles de Ré et d'Oléron) et plus largement en Charente-Maritime. Depuis cette année, des exploitations de la Vienne sont durement touchées.

Focus sur la situation en Vienne : l'insecte est présent sur au moins 4 exploitations du centre de la Vienne. Dans certains cas, les pertes sont très importantes avec 100 % des plantes touchées et une très grande proportion de fruits qui présentent des mines. Ces sites, dans un secteur non touché les années précédentes, montrent que la pression peut apparaître très rapidement. Le recoupement des informations démontrerait que les raisons de ces pressions soudaines seraient liées à l'origine des plants.

Dans le cadre des mesures de prophylaxie, il est très important (entre-autres) de veiller à l'absence de ce parasite à la réception des plants. Après, le parasite s'installe sur l'exploitation et la protection devient vraiment complexe. Les dégâts peuvent être très conséquents dès la première année (photos ci-dessous prises en Vienne) :



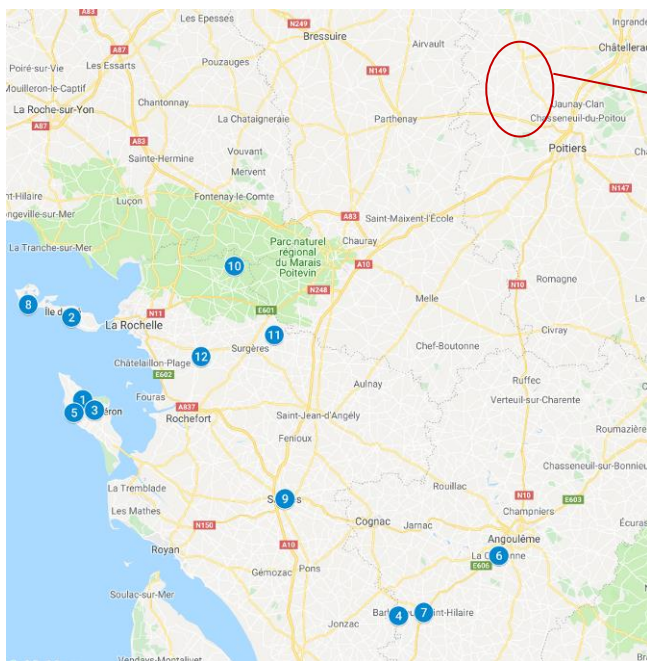
Mines et larves de *Tuta absoluta* sur feuilles

Mines sur fruit

(Crédit Photo : ACPEL et Geoffrey MONNET – CDA86)

Site	Nombre de <i>Tuta absoluta</i> pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine																								
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
1-1	2	0	0	0	0	0	0	0				0					22								
1-2			0	0	0	0	0	0				0					26								
2			30		45	28	10	27	68	33	33	22	200	175	220	186		135			342	90	213		
3-1				0	2	4	6	4		3			1	0											
3-2				0	1	2	8	6		1			2	1											
4				0		0	0	0					0												
5-1					5	0		2		1	3	0	0	2	12	7							2		
5-2								3		8	8	14	15	51	36	75							65		
6-1					0	0	0	0		0		0									0	0	0		
6-2								0		0		0									0	0	1		
7-1					0	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0							
7-2					0	0	0	0			0	0	0	0	0	0	0	0							
8												10													
9													0	0	0	0					9	0	1		
10														1											
11-1													0	0	0		0	3	3	0	3	0	0	0	
11-2													0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	
12														1	0							30	13	9	

NB : pas de relevés durant cette semaine 36



Secteur avec identifications lors de suivis techniques

Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures

Biocontrôle : différents moyens sont possibles :

- Piégeage massif (cf. document Ecophytopic).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de *Tuta absoluta* et *Trichogramma achaeae*
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement. Voir la liste des produits de biocontrôle autorisés (lien en fin de ce bulletin).

Constat : en ce qui concerne la mise en place de la confusion sexuelle pour *Tuta absoluta*, sur des exploitations très touchées les années précédentes, il semble que l'on note des cas de réponses très positives, d'autres où les résultats sont moins intéressants.

Mesures préventives : dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les dégâts peuvent être très conséquents. Dans le cadre d'un programme national, des documents sur *Tuta absoluta* sont téléchargeables sur le **site Ecophytopic – ICI**.

Évaluation du risque : des dégâts sont observés en Charente-Maritime et depuis cette année dans le centre de la Vienne.

• Noctuelles (plusieurs espèces)

Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) sont positionnées en saison sur des sites de piégeage à risque. En 2019, ce réseau de piégeage a été poursuivi. Le tableau récapitulatif est consultable dans le bulletin n°14 (lien **ICI**). Un retour récent du poste 5 montre des piégeages importants de *Chrysodeixis chalcites* et secondairement de *Spodoptera exigua*.

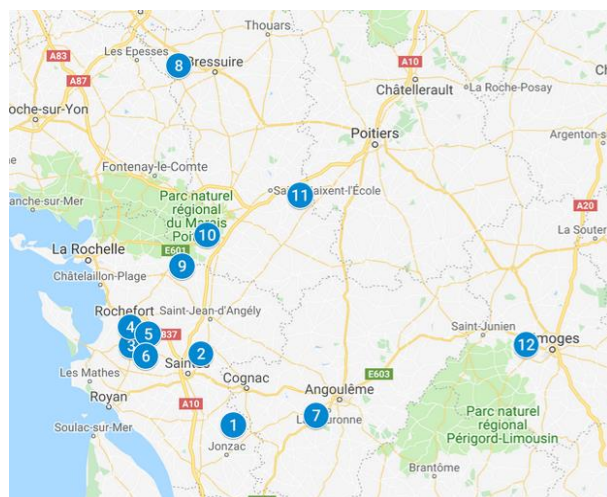
Évaluation du risque : des noctuelles ont été récemment piégées sur l'île d'Oléron.

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

Sur plusieurs secteurs, la mouche semble active (vol d'automne), mais encore en-dessous du seuil de nuisibilité généralement admis de 0,1 mouche par jour et par piège pour la carotte (ou de 0,2 pour le céleri-rave).



Évaluation du risque : le vol d'automne semble avoir démarré. Le risque semble encore faible (au-dessous du seuil de nuisibilité généralement admis).

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle																				
		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
Carotte	1	0	1	1	2	1	0	3	2	2	3	3	0	1	0	1	0	1	3	2	4	2
	2		0		0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	3					1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	2
	7							0	2				0	0	1	1	0	0	1	0	0	
	8										0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	
	9											0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
	10												0		0	0	0	0	0	0	0	
	11																			2	0	2
	12																			Pos e	1	
Céleri	4					0	2	1	0	0	0	0	1	1	0	1	0	2	1	0	0	0
	5					0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1
	6					0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	0	1

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Les quelques symptômes observés dans une parcelle ont été complètement stoppés et n'évoluent plus.

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations du 1^{er} avril, les cycles du champignon au 12 septembre, sont :



Symptômes de septoriose
(Crédit Photo : ACPEL)

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	5	Sorties de taches du cycle 4 calculées pour le 13 septembre Sorties de taches pour le cycle 5 calculées pour le 19 septembre
Mansle (16)	5	Sorties de taches du cycle 4 calculées pour le 15 septembre Sorties de taches pour le cycle 5 calculées pour les 19 et 23 septembre
Agressais (86)	6	Sorties de taches pour le cycle 6 calculées pour les 15, 16, 18 et 28 septembre

Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit). D'après le modèle et les données climatiques qui servent à ces calculs, le secteur de Mirebeau semble plus concerné par cette problématique septoriose.

Évaluation du risque : pour les 3 sites, le nombre de cycles à risque est atteint (à partir du 3^{ème} cycle). La prise en compte de la date de sortie des taches est importante. En effet, c'est à la sortie des taches, qu'une dissémination se produit (pas avant pour le cycle en question). Il est important de surveiller et de repérer les premiers foyers (ils pourraient passer inaperçus et compliquer la situation par la suite).

NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1^{er} avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

• Maladie de la porcelaine (Aster-Yellow) sur céleri (rave et branche)

En Charente et en Vienne, des symptômes significatifs de la maladie de la porcelaine ont été notés dans plusieurs parcelles (de 1 à 5 % des plantes touchées). Cette maladie due à un phytoplasme (transmis par des cicadelles) se caractérise par une décoloration jaune, une croissance ralentie et un rabougrissement de la plante. La rave ne grossit plus correctement et devient impropre à la commercialisation. Parfois, dans quelques situations, une pourriture bactérienne se développe et creuse la rave.



Répartition aléatoire des plantes atteintes d'Aster-Yellow

(Crédit Photo : ACPEL et Sylvie SICAIRES - CDA16)

Évaluation du risque : à relier à la parcelle, à l'année, à des contextes favorables à la transmission de ce phytoplasme. La « période d'incubation » entre la transmission et l'expression est longue. A cette date, il existe peu de risque que de nouvelles parcelles soient atteintes très fortement. Pour celles touchées, une progression des symptômes est probable.

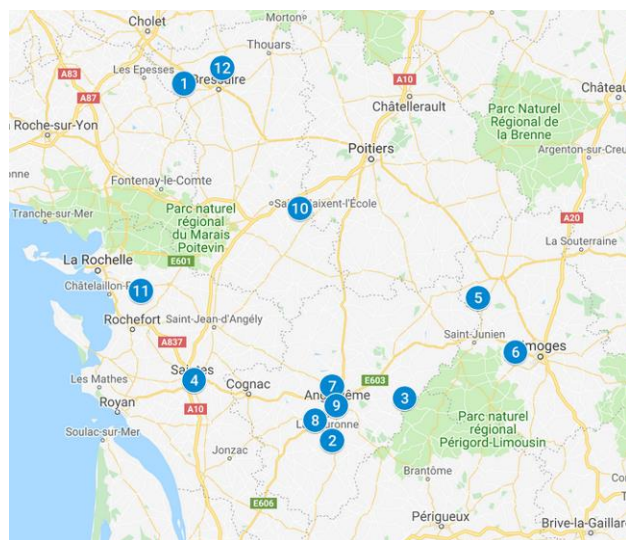
Alliacées

Point sur les cultures en Charente : les reprises ont généralement été bonnes et les stades vont de 6 à 11 feuilles selon les dates de plantation. Les premiers buttages ont été effectués et les parcelles sont généralement propres.

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels (surtout en AB), ce ravageur doit être suivi (réseau de suivi sur des plants de ciboulette). La mise en place de plants de ciboulette permet de suivre les piqûres de nutrition qui témoignent de l'activité du ravageur sur le poireau.

Piqûres de nutrition sur ciboulette : Nombre de pieds touchés (%)									
Site	28	29	30	31	32	33	34	35	36
2	0	0	0	0	0	0		0	0
3	0	000			0	0	0		0
4	0	0	0		0	20	20		
5		0	0				0	0	0
6		0	0				0	0	50
7		0			0	0	0	0	0
8						0	0	0	0
9					0	0	0	0	
10							0	0	
11							0	0	
12									25



Cette semaine, on note une activité significative sur deux sites de suivis ciboulette. Sur deux secteurs différenciés de Haute-Vienne et du nord des Deux-Sèvres.

Évaluation du risque : la mouche commence à être active sur quelques secteurs. Une surveillance accrue des piqûres de nutrition sur les cultures est nécessaire.



Piqûres de nutrition sur ciboulette et sur poireau (avec présence de la mouche)

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Actuellement, le réseau de piégeage est opérationnel (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée). Cette semaine, on note peu de captures, moins que les semaines précédentes où 50 % des sites présentaient des captures (en Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres). Des dégâts (lacérations du feuillage) sont signalés en Charente.

Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges												
Site	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
1	6	0	0	0	0	6	0	0	0	5	4	1
2			0	0	1	0	0	0	0		0	0
3				13		13	5	2	3	0		0
4					0	0		0	0	1		
5					0	0				0	0	0
6					0	0				0	0	0
9									18	18	20	
11										18	18	

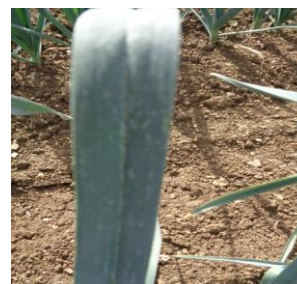


Dégâts de teigne sur poireau
(Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : même si l'on a peu piégé cette dernière semaine, en raison des piégeages précédents, ce parasite est à surveiller avec attention.

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Des piqûres de thrips sont observées sur quelques sites suivis. Pour l'instant, les intensités d'attaque sont encore faibles à modérées, de 1 à 5 % de la surface foliaire.



Dégâts de thrips sur poireau
(Crédit Photo : Sylvie SICAIRES - CDA16)

Évaluation du risque : le risque est présent à un niveau faible. De courtes aspersions limiteront les atteintes.

Notes nationales et informations

• **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifié d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF. Le lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

• **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-615, publiée le 22-08-2019 : [ICI](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "